

DÉPARTEMENT
DE LA
Charente - Inférieure

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de ROYAN

ARRONDISSEMENT
d' ROCHEFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON
d' ROYAN

Séance du Onze Janvier 194 6

OBJET :
BOITE AUX
LETTRES

L'an mil neuf cent quarante six le onze du mois de Janvier
le Conseil municipal de ROYAN s'est assemblé
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. CH. BROTON Maire

en session { ordinaire
extraordinaire d'après convocations faites le 4 Janvier 1946

46.002
NOMBRE
de

Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

21

DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Etaient présents : MM. REG. MONI Charles, BERAUDEAU, VIVIERE
Rochedereux, BARBEUX, JULIEN, COUGE, BAUMET, GOUDET
BOULDERNE, PROT, THOMAS, SENNELIER, NAVIGNAC, GONNIE
GRUNRENNMEYER, RALVE, DONECO, FILON, COUSINET, Moe
PARLANT.

Absents : MM. Molle RIKOUSKY, M. BOUCHET, OLLIVIER,
THIEBAUDU, PRUGNOLLE, CHAZE U.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été,
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à
l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BERAUDEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

LE CONSEIL

s'engage à payer à l'administration des P.T.T. la
boite aux lettres qu'on placera près de la gare, soit
pour la boite : 125 Frs, pour la clé, 15 Frs et la
pose dont le montant n'est pas encore fixé.

APPROUVE

La Rochelle, le 22 Janvier 1946

Le Chef de Bureau



Fait et délibéré à ROYAN
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. ~~les membres présents à la séance.~~

N'ont pas signé : MM.

Le vote a eu lieu au public, établir à la désignation de l'acte (Art. 51 de la loi d'avril 1884).

tionner à la suite la qui les a empêché ner (Art. 57 de la